



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	16
votants	17

Le mercredi 12 avril 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2023

DELIBERATION

N° 60/2023

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Marylène WALKOWIAK, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Jean-Louis TAYLOR, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, André IPERT.

OBJET :

Modification des
représentants de la
Commune au sein du Conseil
d'Administration du canal
de Granile

ABSENTS : Jérôme BOUERI, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

ONT DONNÉ POUVOIR : Jérôme BOUERI à Julia BONNET, Michel BRAUN à André IPERT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN, Maire

Monsieur le Maire explique que Monsieur Herbert WOLFERS a été désigné comme représentant de la Commune au Conseil d'Administration du canal de Granile. Ne pouvant plus représenter la Commune au sein de ce conseil, Monsieur le Maire demande aux élus de nommer un nouveau représentant de la Commune au niveau du Conseil d'Administration du canal de Granile.

Le nouveau représentant est Monsieur Francis FRECOURT.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la liste des membres représentants pour l'association ASA Canal de Granile suivants :

- 3 Titulaires :
 - Sébastien Olharan
 - Daniel GIORDAN
 - Francis FRECOURT

- 1 suppléant :

➤ Jérôme BOUERI

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

Par 17 voix pour, 0 voix contre, et 0 abstentions

(Monsieur Francis FRECOURT ne participe pas au vote)

APPROUVE la modification des représentants de la Commune au sein du Conseil d'Administration de l'association ASA Canal de Granile.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance

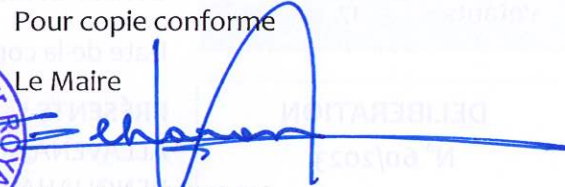


Isabelle SAUVE



Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire



Sébastien OLHARAN